



NOTE DE POSITION

des acteurs de la société civile pastorale au Forum Nouakchott+10



ATELIER DE CONCERTATION ET DE VALIDATION DE LA NOTE DE POSITION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PASTORALE AU FORUM NOUAKCHOTT+10

Abidjan, Côte d'Ivoire 7 au 9 octobre 2024



Atelier de concertation et de validation de la note de position des acteurs de la société civile au forum de haut niveau sur le pastoralisme dix ans après la déclaration du Nouakchott « Nouakchott +10 »

Abidjan/Côte d'Ivoire : 07-09 octobre 2024

NOUS, membres de la société civile pastorale, agro-pastorale et agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, sur initiative conjointe du CILSS, de la CEDEAO, de l'UEMOA et des Organisations Professionnelles Régionales (OPR) et avec le portage politique du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire nous sommes réunis à Abidjan du 07 au 09 octobre 2024 en atelier de concertation. L'objectif de la rencontre était de préparer la contribution des OP au bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Nouakchott entre 2013 et 2024 (Nouakchott +10). Une centaine de leaders d'organisations pastorales, agropastorales, agricoles et d'interprofessions provenant de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre¹ se sont ainsi penchées sur les acquis et les défis existants. Cette rencontre marque une étape cruciale dans le processus de mobilisation des Organisations Professionnelles Nationales et Régionales, en vue de préparer en amont la rencontre de Nouakchott +10, à travers l'impulsion d'un processus de discussions et de réflexions concertées, à différentes échelles.

La concertation avait pour objectif de permettre aux acteurs de la société civile pastorale et agropastorale de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel de donner leurs points de vue sur l'opérationnalisation de la Déclaration adoptée à Nouakchott en 2013, ainsi que sur les enjeux et défis persistants ou émergents dans le sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme, en vue de nourrir le débat au cours du forum de haut niveau sur le pastoralisme qui sera organisé du 06 au 08 novembre 2024 à Nouakchott, dénommé « Nouakchott +10 ».

CONSIDERANT QUE :

- Les campagnes agropastorales sont de plus en plus marquées par des tensions croissantes, la remise en cause à tous les niveaux de ce qui constituait le fondement de la région et son dénominateur commun qui est la libre circulation des biens et des personnes.
- Les OP régionales réunies se mobilisent pour contribuer activement à cette étape d'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de 2013 et de réflexion prospective pour la nouvelle déclaration Nouakchott+10.
- Chacune des OPR a conduit un travail de préparation solide de la rencontre avec ses membres à travers différents ateliers préparatoires au niveau transfrontalier et dans plusieurs pays sahéliens et côtiers qui ont permis de partager les éléments de bilan, les acquis, enseignements et perspectives prioritaires pour l'action.

UNANIMENT, NOUS AFFIRMONS QUE :

- La Déclaration de Nouakchott, directement dans la trajectoire de celle faite à N'Djamena en mai 2013 a constitué un tournant important dans le soutien du pastoralisme à l'échelle régionale et au Sahel. Plusieurs programmes régionaux et nationaux ont ainsi vu le jour et été mis en œuvre au cours des dix dernières années.
- De nombreux acquis ont été mentionnés dans les bilans partagés par les OP : réalisations d'infrastructures pastorales hydrauliques, santé, marchés à bétail, ainsi que dans les domaines du renforcement des capacités des acteurs à l'échelle locale, communale, intercommunales, nationale et transfrontalière... Un financement important a aussi permis le soutien à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement de l'élevage et du pastoralisme aux échelles locale, transfrontalière et régionale.
- Les OPR et leurs membres dans les territoires ont largement pris part à ces réalisations facilitant chaque fois qu'ils étaient sollicités, la réponse aux attentes des agro-pasteurs aux côtés des Etats, des ONG et des OIR.
- Néanmoins le bilan adressé par les participants apparaît en demi-teinte.
- Malgré les nombreuses réalisations dans les pays sahéliens, mais aussi dans certains pays côtiers, la mise en œuvre des engagements pris par les acteurs du développement pastoral (Etats, OIR, ONG, OP, Collectivités) s'est heurtée à la réalité d'un contexte sécuritaire qui n'a cessé de se dégrader.

¹ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad et Togo.

- Les organisations d'intégration sous-régionale, censées jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de la Déclaration de Nouakchott n'ont pas pu défendre le principe de la libre-circulation. Au vu des différentes menaces, plusieurs pays côtiers ont pris des mesures de restriction de la transhumance, ce qui fragilise les systèmes pastoraux et agro-pastoraux et impacte négativement les circuits de commercialisation du bétail.

NOUS LANÇONS UN APPEL POUR UN ENGAGEMENT AMBITIEUX DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DANS LA PREPARATION DE LA NOUVELLE DECLARATION :

Les participants notent que les élevages constituent un lien fondamental entre pays sahéliens et pays côtiers. Ce lien fondamental est à fortifier par plus de synergies et de cohérence dans l'action politique, notamment en prenant en compte les besoins des pays côtiers dans le développement, basé sur la complémentarité entre des systèmes d'élevage sédentaire et des systèmes pastoraux dans une relation apaisée.

Les participants recommandent la conception d'un programme régional ambitieux, couvrant les pays sahéliens et les pays côtiers, en phase avec les flux de transhumance et de commerce du bétail. Dans cette perspective plusieurs actions cruciales sont mises en avant par les participants dans la perspective de Nouakchott + 10 :

- **Renforcer les complémentarités entre agriculteurs, agro-pasteurs et pasteurs** au niveau des territoires, en valorisant les apports de chaque système de production à l'économie locale.
- **Restaurer l'entente** entre les communautés, soutenir les initiatives contribuant au renforcement des liens sociaux et économiques entre celles-ci et mettre à disposition des agriculteurs et des éleveurs des outils de défense de leurs droits (assistance juridique par exemple).
- **Sécuriser de manière durable le foncier agro-pastoral** pour sanctuariser la vocation des aires de pâturages, les infrastructures pastorales et leur accès, à travers l'amélioration du fonctionnement des instances de gouvernance du foncier et la mise en œuvre d'outils de sécurisation juridique.
- **Consolider la citoyenneté** des éleveurs (pasteurs et agro-pasteurs) et appuyer la mise en place de dispositifs de formation adaptés aux enfants et aux jeunes pasteurs à travers l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation et de formation professionnelle des jeunes pasteurs.
- **Améliorer la perception** du pastoralisme des décideurs et des populations en tant que système adapté aux conditions écologiques de la zone sahélo-saharienne et comme moteur économique des territoires et de toute la région.
- **Renforcer les chaînes de valeur des systèmes pastoraux et agro-pastoraux** pour améliorer leur contribution à la création d'emplois décents et de revenus pour les jeunes (hommes et femmes).
- **Promouvoir également la coopération et des réponses transfrontalières pour mieux faire face aux nouveaux défis et enjeux de l'insécurité**, de l'économie pastorale et des dynamiques de déplacement vers les pays côtiers. L'enjeu est donc de promouvoir la mise en place de mécanismes idoines de promotion d'un pastoralisme pacifique qui prenne en compte les enjeux sécuritaires, économiques, écologiques, culturels et sociologiques.
- **Développer des collaborations entre les parties prenantes en vue de prévenir les conséquences de la crise**, notamment l'enregistrement et l'intégration des éleveurs réfugiés et des transhumants au sein des communautés, ainsi que le suivi des animaux.
- **Renouveler l'engagement des participants à jouer un rôle majeur dans la facilitation d'un dialogue multi-acteurs pour la refondation du pacte social entre les communautés** et leur appel aux décideurs nationaux et régionaux, ainsi qu'à la Communauté internationale à les accompagner.

Les OPR et leurs organisations membres réaffirment qu'elles souhaitent prendre pleinement part à la préparation et à la mise en œuvre d'un tel programme ambitieux Nouakchott +10 au vu de leur expérience et de leur réseau d'organisations de base dans les territoires concernés.